

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne tenue le 28 mars 2012, à 19 h 00, à la salle du conseil, 1380 route 125, Sainte-Julienne, lieu ordinaire des séances et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Jean-Pierre-Charron, district 1
Monsieur Stéphane Breault, district 2
Madame Manon Desnoyers, district 3
Madame Jocelyne Larose, district 4
Monsieur Lucien Thibodeau, district 5
Madame Danielle Desrochers, district 6

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Marcel Jetté, maire.

Est présente, madame France Landry, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La secrétaire-trésorière/directrice générale confirme que tous les membres du conseil ont été dûment convoqués à cette session extraordinaire.

Le maire déclare la séance ouverte à 19h00.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par le maire pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de question de l'assemblée
4. Achat de camion (horticulture)
5. Entente syndicale - autorisation de signature
6. Avis de motion - Règlement d'emprunt (réfection route 346)
7. Avis de motion - Règlement d'emprunt (pavage et éclairage domaine Delorme)
8. Avis de motion - Règlement d'emprunt (pavage et éclairage domaine Boisé du Parc)
9. Avis de motion - Règlement d'emprunt (pavage et éclairage domaine Patenaude (ancienne))
10. Avis de motion - Règlement d'emprunt (pavage et éclairage domaine Patenaude (nouvelle))
11. Avis de motion - Règlement d'emprunt (pavage et éclairage domaine McGill)
12. Avis de motion - Règlement d'emprunt (pavage et éclairage domaine Daviau)
13. Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage 377 à l'égard des dispositions applicables aux revêtements extérieurs
14. Demande de PIIA - (2012-PIIA-003) 2418, rue Cartier
15. Mandat d'appel d'offres - système informatique
16. Mandat d'appel d'offres - abat poussières
17. Mandat d'appel d'offres - tonte de gazon
18. Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions (financement)
19. Levée de séance

12-03X-110

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Charron
APPUYÉ PAR Monsieur Lucien Thibodeau

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour après y avoir ajouté les points suivants avant la levée de la séance:

19. Démission de la directrice des finances et directrice générale adjointe;
20. Nomination du comité de sélection;
21. Nomination d'un secrétaire trésorier adjoint par intérim;
22. Autorisation de signatures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTION DE L'ASSEMBLÉE

Le maire ouvre la période des questions et invite les personnes présentes à s'exprimer.

12-03X-111 ACHAT DE CAMION (HORTICULTURE)

CONSIDÉRANT QUE le conseil a fait l'embauche, en 2011, d'une chef de section horticulture et environnement pour faire l'entretien et l'aménagement de ses parcs et espaces verts;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci doit se déplacer quotidiennement vers les sites;

CONSIDÉRANT QUE du transport de diverses matières (terre, compost, paillis, plantes, fleurs) doit être effectué;

CONSIDÉRANT QU' il est important de doter ce service d'un moyen de transport adéquat;

CONSIDÉRANT l'offre faite par Pinard Ford;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ Madame Jocelyne Larose
APPUYÉ PAR Madame Manon Desnoyers

Et résolu que sur recommandation du directeur des travaux publics et du mécanicien, le conseil :

- Autorise le directeur des travaux publics à faire l'acquisition d'un Ford F150 auprès de Pinard Ford, pour un montant de 9 995 \$, le tout tel qu'il appert sur le contrat de vente automobile émis par Pinard Ford et en autorise le paiement qui sera affecté au compte 1-03-100-00-940.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-112 ENTENTE SYNDICALE - AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT la lettre d'entente négociée avec le syndicat pour le règlement du grief P6327-2011-002 (Raymond Rochon);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Charron
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne Larose

Et résolu que le conseil autorise le maire, la directrice générale et les membres du comité de relations de travail à signer, pour et au nom de la Municipalité cette lettre d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-113 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT (RÉFECTION ROUTE 346)

Madame Danielle Desrochers donne avis de motion qu'à une séance subséquente, elle présentera ou fera présenter le Règlement 841-12 décrétant une dépense de 5 100 000 \$ et un emprunt de 5 100 000 \$ pour des travaux de drainage, de fondation et d'asphaltage sur la route 346 (rang du cordon). Ce règlement sera adopté avec dispense de lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

12-03X-114 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT (DOMAINE DELORME)

Madame Danielle Desrochers donne avis de motion qu'à une séance subséquente, elle présentera ou fera présenter le Règlement 843-12 décrétant une dépense de 832 000 \$ et un emprunt de 832 000 \$ pour des travaux d'éclairage et d'asphaltage sur les rues du domaine Delorme. Ce règlement sera adopté avec dispense de lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

12-03X-115 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT (BOISÉ DU PARC)

Madame Danielle Desrochers donne avis de motion qu'à une séance subséquente, elle présentera ou fera présenter le Règlement 844-12 décrétant une dépense de 824 000 \$ et un emprunt de 824 000 \$ pour des travaux d'éclairage et d'asphaltage sur les rues du domaine Boisé du parc. Ce règlement sera adopté avec dispense de lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

12-03X-116 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT (DOMAINE PATENAUDE, ANCIENNE PARTIE)

Madame Danielle Desrochers donne avis de motion qu'à une séance subséquente, elle présentera ou fera présenter le Règlement 846-12 décrétant une dépense de 235 500 \$ et un emprunt de 235 500 \$ pour des travaux d'éclairage et d'asphaltage sur certaines rues du domaine Patenaude. Ce règlement sera adopté avec dispense de lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

12-03X-117 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT (DOMAINE PATENAUDE - NOUVELLE PARTIE)

Madame Danielle Desrochers donne avis de motion qu'à une séance subséquente, elle présentera ou fera présenter le Règlement 849-12 décrétant une dépense de 800 000 \$ et un emprunt de 800 000 \$ pour des travaux d'éclairage et d'asphaltage sur certaines rues du domaine Patenaude. Ce règlement sera adopté avec dispense de lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

12-03X-118 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT (DOMAINE MC GILL)

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Breault
APPUYÉ PAR Madame Manon Desnoyers
Et résolu que ce point soit reporté à une séance subséquente

12-03X-119 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT (DOMAINE DAVIAU)

Madame Danielle Desrochers donne avis de motion qu'à une séance subséquente, elle présentera ou fera présenter le Règlement 845-12 décrétant une dépense de 128 500 \$ et un emprunt de 128 500 \$ pour des travaux d'éclairage et d'asphaltage sur les rues du domaine Daviau. Ce règlement sera adopté avec dispense de lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

12-03X-120 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 847-12

Monsieur Stéphane Breault donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il présentera ou fera présenter le Règlement 847-12 modifiant le Règlement de zonage n° 377, à l'égard des dispositions applicables aux revêtements extérieurs. Ce règlement sera adopté avec dispense de lecture conformément à l'article 445 du Code municipal.

12-03X-121 DEMANDE DE PIIA – 2418, RUE CARTIER

ATTENDU QU' une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale a été déposée, sous le numéro 2012-PIIA-003, pour le 2418, rue Cartier pour l'installation d'une affiche;

ATTENDU QUE le CCU a étudié ce dossier le 14 mars 2012 et recommande d'accepter cette demande;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Breault
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Charron

Et résolu que le conseil accepte la demande de PIIA portant le numéro 2012-PIIA-003 pour l'installation d'une affiche au 2418, rue Cartier conditionnellement à ce que l'encadrement soit modifié afin d'avoir plus de relief pour l'harmoniser avec le style des panneaux municipaux existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-122 MANDAT D'APPEL D'OFFRES - SYSTÈME INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE le conseil, par sa résolution 11-09R-523, a mandaté la directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition de l'équipement et des logiciels nécessaires à la mise en place d'un système informatique performant, le tout tel que décrit à la phase 1 du rapport de la Direction des technologies de l'information;

CONSIDÉRANT QUE suite à cet appel d'offres, aucun fournisseur n'a déposé de soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire poursuivre l'implantation d'un nouveau système informatique conformément au diagnostic établi par M. David Morin;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire rapatrier à l'interne les logiciels d'usage municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Lucien Thibodeau
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Breault

Et résolu que le conseil autorise la directrice générale à procéder un nouvel appel d'offres sur invitation pour l'achat de nouveau serveur et de logiciel nécessaires à la mise en place d'un système informatique performant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-123

MANDAT D'APPEL D'OFFRES - ABAT POUSSIÈRE 2012

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de procéder à l'épandage d'abat poussière sur certaines rues de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Municipalité doit faire appel à des fournisseurs externes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Lucien Thibodeau
APPUYÉ PAR Madame Manon Desnoyers

Et résolu que le conseil autorise le directeur des travaux publics à procéder à un appel d'offres public pour la fourniture et l'épandage d'abat poussières sur certaines rues de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-124

MANDAT D'APPEL D'OFFRES - TONTE DE GAZON 2012

CONSIDÉRANT QUE la tonte de gazon des parcs et espaces verts de la Municipalité est confiée à une firme externe;

CONSIDÉRANT QU' à cet effet, il y a lieu de procéder à des appels d'offres;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne Larose
APPUYÉ PAR Monsieur Lucien Thibodeau

Et résolu que le conseil autorise le directeur des travaux publics à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la tonte de gazon des parcs et des espaces verts entretenus par la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-125 MANDAT AU MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Julienne désire se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du Code municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Manon Desnoyers
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Charron

Et résolu que le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-126 DÉMISSION DE LA DIRECTRICE DES FINANCES ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE Mme Mélanie Réhel, directrice des finances et directrice générale adjointe a remis sa démission effective le 13 avril prochain ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Charron
APPUYÉ PAR Monsieur Lucien Thibodeau

Et résolu que le conseil accepte cette démission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-127 NOMINATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT la démission de la directrice des finances;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de combler ce poste dans les plus brefs délais;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a publié une offre d'emploi pour combler ce poste;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Charron
APPUYÉ PAR Madame Manon Desnoyers

Et résolu que le conseil :

- Nomme un comité de sélection pour procéder aux entrevues d'embauche formé du maire, de la directrice générale et de Mme Dominique Collin, CA de la firme DCA;
- Autorise le comité à procéder à l'embauche;
- Autorise le maire et la directrice générale à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-128 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE TRÉSORIER ADJOINT PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE le poste de secrétaire trésorier adjoint est actuellement vacant;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de combler ce poste par intérim;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Manon Desnoyers
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Breault

Et résolu que le conseil nomme M. Michel Moreau pour agir à titre de secrétaire trésorier adjoint par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-129 AUTORISATION DE SIGNATURES

CONSIDÉRANT QUE la nomination de M. Michel Moreau à titre de secrétaire trésorier adjoint par intérim;

Il est proposé par Monsieur Stéphane Breault
Appuyé par Madame Danielle Desrochers
Et résolu :

- Que les personnes autorisées à signer les chèques et effets dans le compte bancaire (folio 529) de la Municipalité de Sainte-Julienne soient :
 - Monsieur Marcel Jetté, maire;
 - Madame Jocelyne Larose, maire suppléant;
 - Madame France Landry, directrice générale;
 - Monsieur Michel Moreau, secrétaire trésorier adjoint par intérim.
- Que les signatures d'au moins deux (2) desdits représentants apparaissent au bas de chacun des chèques ou effets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-03X-130 LEVÉE DE SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Manon Desnoyers
APPUYÉ PAR Madame Danielle Desrochers

Et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Marcel Jetté
Maire

Madame France Landry
Directrice générale et secrétaire-
trésorière